

JOURNAL DE ROUBAIX

POLITIQUE, COMMERCE, INDUSTRIE

ANNONCES JUDICIAIRES, ADMINISTRATIVES & COMMERCIALES

BULLETIN COMMERCIAL DE ROUBAIX ET TOURCOING

Co journal paraît les Mercredi, Vendredi et Dimanche.
Il est distribué en ville dans la soirée qui précède sa date.

ABONNEMENT : { Pour Roubaix, 25 francs par an.
 } " " 18 " six mois.
 } " " 7 50 " trois mois.

Les lettres, réclamations et annonces doivent être adressées au rédacteur-gérant,
bureau du Journal, Grande-Rue, 56.

On rend compte des ouvrages dont l'auteur dépose deux exemplaires.

On s'abonne et l'on reçoit les annonces, à Paris, chez
MM. LAFFITTE, BULLIER et C^o, 20, rue de la Banque.

Le JOURNAL DE ROUBAIX est seul désigné pour la
publication des annonces de MM. HAYAS, LAFFITTE, BUL-
LIER et C^o, pour les villes de Roubaix et Tourcoing.

ÉLECTIONS

du 31 mai et du 1^{er} juin 1863.

ARRONDISSEMENT DE LILLE.

QUATRIÈME CIRCONSCRIPTION.

M. JULES BRAME.

ROUBAIX

26 mai 1863.

Une dépêche télégraphique de la Havane, en date du 4 mai, annonce que le *Ceres* avait relâché dans cette île, et en était reparti, le 28 avril, pour la Vera-Cruz, où elle porte des munitions et du matériel.

Cette dépêche, d'ailleurs, ne donne aucune nouvelle des opérations du siège de Puebla.

On dit qu'une nouvelle note collective est adressée par la France et l'Angleterre au cabinet de Saint-Petersbourg relativement à la Pologne. Il y serait insisté sur l'opportunité d'un armistice et sur la nécessité de l'organisation immédiate, d'après une autonomie administrative, judiciaire et financière de l'ancien royaume polonais.

On assure que les dernières dépêches arrivées de Saint-Petersbourg sont de nature à faire espérer qu'un prochain accord interviendra entre le czar et les grandes puissances dans le but de proclamer l'affranchissement de la Pologne.

Des lettres particulières de la Russie, adressées à la *Presse*, constatent l'agitation qui règne dans plusieurs villes importantes de la frontière russe :

« Les proclamations des comités nationaux dans les anciennes provinces polonaises promettent aux paysans, outre la concession gratuite des terres qu'ils cultivent, le rétablissement des anciennes constitutions, c'est-à-dire la représentation des anciens et l'autonomie administrative qui existaient dans ces contrées avant le premier partage.

« On assure que l'effet du mouvement polonais se fait sentir jusqu'à Odessa, Cherson et Nicolaïeff. Dans la première de ces villes, la station télégraphique a été réduite en cendres. Une certaine agitation règne à Cherson et à Nicolaïeff.

« En Finlande, les autorités russes emploient tous les moyens pour arracher aux corps constitués et aux populations les adresses de loyauté, dont le but est de tromper l'Europe sur les véritables sentiments du peuple finlandais.

Les correspondances étrangères parlent de l'éventualité de l'abdication du roi de Prusse dont la santé paraît gravement atteinte depuis quelque temps. Le journal officiel de Berlin publie chaque jour un bulletin de la santé de Guillaume I^{er}.

Le bruit court à Berlin que si la commission de l'adresse se montre hostile à la note royale, une ordonnance de dissolution de la Chambre élective sera promulguée immédiatement.

On lit dans une correspondance de Belgrade adressée à la *Correspondance générale* :

« Déjà, dans le courant du mois de mars, les Turcs ont reçu l'ordre de se tenir prêts au premier signal. La conscription a été établie sur une grande échelle. Il ne faut pas confondre la conscription avec le recrutement. Les recrues sont destinées à compléter les rangs des troupes de ligne, tandis que les conscrits forment une espèce d'armée nationale. La population entière musulmane de seize à cinquante ans a été comprise dans la conscription, et chaque conscrit a reçu l'ordre de se munir d'un fusil et de munitions. Le gouvernement fournit les armes à ceux qui n'ont pas les moyens de s'en procurer. Dans l'Albanie et dans les districts pirotés de la Bulgarie les chrétiens aussi sont conscrits et regardés comme des soldats. En même temps on approvisionne les forteresses.

« L'irritation est très vive contre le gouvernement dans la population musulmane de l'Herzégowine. Abdi-Pacha arrive à marches forcées de Pristina (Alba-

nie), par la voie de Novi-Bazar, pour prévenir un conflit. » J. REBOUX.

LA QUESTION DE SUEZ.

On en fait une question, en effet. Personne ne dira que la Turquie, stylée ou non par l'Angleterre, n'a pas pris le temps de réfléchir aux objections qu'elle vient d'adresser à la France. Voilà cinq ans et plus que l'entreprise est commencée; le canal est creusé et bientôt navigable sur les deux tiers de son parcours; les saignées d'irrigation ont déjà transformé l'aridité du pays en fécondité; ces lieux déserts se peuplent, les travailleurs y précédant les colons; la France, là comme partout, apporte l'activité, le bien-être; et c'est à ce moment qu'on vient lui dire : « Sauf telles conditions vous n'irez pas plus loin. »

D'ordinaire, on ne chicane point la gerbe au laboureur qui a fécondé le champ, ni le raisin au travailleur qui a planté la vigne. Mais ici il y a cela de surabondamment étrange que la semence par nous déposée, cultivée, c'est aux autres surtout qu'elle profitera. Supposons que la Turquie envoyât des ingénieurs armés d'instruments, des mulets chargés de piastres dans le Sahara et qu'elle y établit des puits artésiens, des routes, des domaines, croit-on que la France objecterait au Sultan qu'il fait acte d'usurpation en Algérie?...

M. Drouyn de Lhuys n'est pas moins adressé à Constantinople une réponse détaillée et que l'on dit péremptoire. A la première objection, la France répond qu'en appelant sur les chantiers du canal les travailleurs réguicoles, elle n'a aucunement outragé leur fierté, mais rempli leur bourse, assez plate généralement, et que si le vice-roi a exercé quelque pression sur les terrassiers, casseurs de pierre, convoyeurs de sable, c'est qu'il savait très bien leur rendre service en même temps qu'à l'Egypte elle-même.

Pour ce qui est de la propriété du sol riverain, l'honorable ministre dit que c'est affaire d'arrangement entre la Turquie suzeraine et la France colonisatrice, sans qu'il y ait lieu d'admettre la participation de tel ou tel autre gouvernement, si ce n'est du gouvernement égyptien, plus intéressé au débat que personne. A l'égard enfin de la neutralité, ou, pour parler plus exactement, de la liberté du canal en construction, le gouvernement de l'Empereur, non-seulement ne l'a jamais contestée, mais il a déclaré à diverses fois, qu'elle était le but principal de son œuvre.

Les vaisseaux de toutes les nations, les voyageurs de tous les pays, les marchan-

dises de toutes les latitudes se servent librement du canal joignant les deux mers et rapprochant de plusieurs centaines de lieues, l'Orient de l'Europe. Seulement, le monde entier saura et dira que cette amélioration est due à la France. Peut-être est-ce là ce qui chagrine un peu la Turquie et beaucoup l'Angleterre. Nous n'y pouvons rien. Est-ce que nous avons empêché S. M. Abdul-Medjid, ou S. M. la reine Victoria de réaliser la vaste et généreuse pensée dans laquelle, à treize siècles de distance, le général Bonaparte s'était rencontré avec les premiers Kalifes?...

Nous croyons que les explications adressées par M. Drouyn de Lhuys à S. Exc. Aali-Pacha suffiront à dissiper tous les ombrages. L'entreprise du canal de Suez a triomphé de difficultés plus graves. Celle-ci ne l'entravera point. On arrêtera de bon accord, entre Paris et Constantinople, les conditions d'établissement et l'exploitation de cette route fluviale où les navires seront aussi nombreux un jour que les wagons sur nos lignes ferrées. La France n'émettant aucune prétention injuste, tiendra la main à son droit, et le fera prévaloir. Si l'Angleterre, ce que nous sommes très loin de supposer, a songé à quelque nouvelle affaire Ritzard, elle s'est trompée. Quant à la Turquie, nous la dispensons de gratitude, non d'équité.

A. BAYVET.

Une dépêche télégraphique a mentionné une proclamation excitant au massacre des Polonais, et trouvée en Livonie sur des soldats russes et des *raskonick* faits prisonniers par les insurgés. Voici, d'après le *Czas* du 19, quelle serait la teneur de cette pièce destinée, dit la feuille de Cracovie, à rester secrète, et dont rien n'indique d'ailleurs la véritable origine :

« Volonté secrète de l'Empereur.

« Nous annonçons à toute la nation que la volonté du Czar est d'exterminer tous les catholiques, les seigneurs comme les paysans; leurs terres et leurs biens seront données comme récompense à ceux qui auront aiguisé les couteaux, les faux et les haches.

« Encouragez les paysans au massacre; mettez-vous tous à la besogne et vous serez riches. Le Tzar reconnaissant vous fera propriétaires et nobles et le Clergé vous appuiera dans les projets que vous entreprendrez, car telle est la volonté divine.

« Le bien du pays l'exige, notre véritable foi le commande et tous les fidèles

« croyants vous invitent à exterminer les catholiques jusqu'au dernier, et nous, par le pouvoir de l'Eglise, nous vous bénirons pour cette sainte cause de l'extermination des serviteurs de Satan et des ennemis de Dieu.

« Dieu, l'Eglise et le Tzar l'ordonnent! »

On écrit de Varsovie 18 mai, au *Journal de Posen* :

« Les deux dernières semaines ont été marquées par de nombreux engagements. Les insurgés ont éprouvé des pertes sensibles et en ont fait subir à l'ennemi de plus considérables encore. En ce moment, les forces russes considérablement réduites se concentrent dans les principales villes pour réparer leurs pertes et former des corps volants qui seront dirigés de nouveau contre les insurgés.

« L'insurrection se maintient dans toute sa vigueur. Si quelques détachements ont dû se disperser devant les forces supérieures de l'ennemi, il s'en est formé beaucoup d'autres en revanche. Je citerai en particulier celui de Drenowski dans l'arrondissement de Rawa, qui compte 800 hommes bien armés et exercés, tout prêts à entrer en campagne. Le détachement de Dobrowski, recruté dans l'arrondissement de Gostya et renforcé par 120 cavaliers commandés par Lapinski a commencé ses opérations et s'est battu avec avantage contre les moscovites, près de Gombin. Nous ignorons encore le résultat de cet engagement.

« Les autorités russes de Varsovie ont publié ces jours-ci un décret en vertu duquel l'autorité administrative exercée jusqu'à présent par le pouvoir civil passe aux officiers militaires. Par suite, les sous-préfets et leurs subordonnés doivent être autant que possible choisis parmi les militaires. On va instituer une police rurale formée exclusivement de paysans investis du droit de perquisition et d'arrestation de suspects. Ces paysans seront rétribués. »

Nous apprenons de Varsovie, dit la *Presse de Vienne*, que le comité secret national a décliné poliment l'offre faite par Garibaldi de venir en Pologne et d'y combattre pour son indépendance. La réponse du comité était motivée par « l'espoir » qu'on foudrait toujours sur l'attitude neutre et humaine d'une puissance voisine que le gouvernement national estimait trop pour vouloir seulement avoir l'apparence en gagnant pour la cause polonaise des hommes dont le nom se

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX
DU 27 MAI 1863.

— N° 25. —

BERTHE.

XXI.

François conduisit la marquise à l'hôtel des *Etrangers*. Une scène navrante l'y attendait. Dans la même chambre qu'elle avait occupée en arrivant à Nice, le corps de Cyrille gisait sur le lit. Des médecins l'entouraient; son chasseur, en grand deuil comme François, était baigné de larmes. Mais, dans la pièce voisine, sa petite fille, âgée de deux ans, mangeait, riait et jouait sur le genou de la bonne, et cette jolie petite tête ressortait, fraîche comme un bouton de rose, du milieu de ces vêtements noirs. Elle ne savait plus qu'elle avait perdu sa mère, et pas encore qu'elle avait perdu son père. A peine parlait-elle; seulement elle répétait, comme tous les enfants, ce qu'on venait de lui dire : « Papa dort. »

A cette vue, Berthe faillit pousser des cris de douleur, mais la présence des médecins lui donna le calme apparent nécessaire dans la circonstance. Elle se conduisit aussitôt comme quelqu'un à qui il appartenait de commander, causa avec les

médecins, fit prendre les mesures qu'ils jugèrent utiles et les congédia. Les secours arrivaient trop tard. Cyrille était mort. Il gisait là, enveloppé de draps blancs, et semblait n'avoir sur son beau visage que le repos sans la rigidité de la mort. Sa fine chevelure noire descendait mollement des deux côtés du front et voltait ses tempes. Ses longs cils bruns jetaient une ombre douce sur ses joues, et la majestueuse et inaltérable paix du sommeil éternel transfigurait ses traits. Assise auprès du lit, toute seule, Berthe le contemplait avec une admiration recueillie, sans plaintes et sans larmes.

« Les hommes d'un caractère fort et pur, comme toi, Cyrille, disposent-ils du sort d'autrui, et pressentent-ils le leur ? dit-elle à demi-voix. Votre volonté est-elle si puissante que des circonstances vous obéissent ? Tu ne seras point à moi, me disais-tu un jour, mais à nul autre non plus. » Ta prédiction s'est réalisée, et tu me forces à te tenir parole. »

Elle médita sur son avenir et n'y trouva plus d'espérance terrestre. C'est alors que l'espérance céleste pousse des racines dans le cœur humain, et une âme ainsi labourée par les douleurs est une terre où elle doit prospérer et fleurir.

« Racontez-moi en détail de quelle manière est mort le comte.

« Hélas ! dit François, ma seule consolation est qu'il serait mort bientôt,

même sans cet accident; car il souffrait beaucoup depuis longtemps déjà; mais personne n'en savait rien, que moi; et quand je lui conseillais de se faire soigner, il me répondait que ce n'était rien, qu'il se soignerait plus tard, si c'était nécessaire.

« La comtesse n'avait-elle donc pas des inquiétudes ?

« Oh ! si, parfois, répondit la bonne. Mais le comte parvenait toujours à les dissiper, car elle l'aimait tant qu'elle croyait tout ce qu'il lui disait.

« Vers le milieu du carnaval, reprit François, elle fut atteinte d'une fièvre cérébrale qui l'emporta en quarante-huit heures. Le comte en fut saisi et affligé, mais non pas inconsolable; un mois après il me dit : « Nous partons pour Vaux dans quinze jours. » Et, les quinze jours écoulés, on se mit en route. Le voyage se fit très-vite et très-heureusement. Mais, en arrivant à Vaux, mon maître n'y trouva pas, bien entendu, M^{me} la marquise; alors il fut pris d'une de ses douloureuses crampes au cœur et obligé de passer la nuit et une soirée et une nuit. On le soigna très-bien; le médecin vint le voir et lui recommanda d'éviter les émotions. Il répondit : « Pardieu ! M. le docteur, j'aime mieux mourir que me consumer vivant ! »

« Songeait-il à la mort ? demanda Berthe.

« La mort subite de la comtesse le faisait sans doute penser à la sienne, car il fit son testament avant de quitter Alby. C'était peut-être un pressentiment sinistre qui lui donnait une si grande impatience de vous revoir, madame la marquise. Quand le comte apprit que vous étiez à Nice, il fallut partir tout de suite pour l'Italie, malgré mes observations sur

la longueur du voyage et le mauvais état de sa santé. Il me répondait que l'air de Nice l'aurait bientôt guéri. De Vaux, nous gagnâmes la frontière, Genève, et puis Turin par le Mont-Cenis.

« Nous avions un temps superbe, l'air frais, le ciel serein. C'était fort beau, même sur les hautes montagnes, toutes blanches de neige et de glace. Le comte les montait à pied, faisant ainsi jusqu'à trois lieues et même plus; Michel et moi nous marchions à côté de la voiture, et nous ne le retrouvions qu'au sommet. A Turin, on lui conseilla de faire plutôt le détour par Gènes que de traverser le col de Tende, qui est un passage escarpé et difficile. A la vérité, on ne lui cacha pas que cette autre route était souvent dangereuse aussi au printemps et à l'automne, à cause des orages subits, des chutes de neige et des torrents qui se précipitent des montagnes. Il préféra donc le chemin le plus court. Hier, au pied du col de Tende, le temps était sombre, le vent soufflait par intervalles en rafales violentes, et d'épais nuages noirs couvraient le ciel.

« Le landeau est une grande et lourde voiture; mon maître l'avait pris parce que la petite comtesse y trouve un lit commode sur la banquette du fond, où elle dort comme dans son berceau. Il y fit atteler huit mules, et on partit, lui devant comme tous les jours. Il avait une si grande hâte d'arriver ! Et c'est ce qui a causé sa mort !... Nous ne l'avons pas revu vivant. Au bout d'une heure, le vent redoubla, devint un véritable ouragan, et la neige se mit à tomber si épaisse qu'on ne voyait pas, en plein jour, à deux pas devant soi. Il y en eut bientôt une telle masse qu'aux endroits où le vent la chassait, elle s'amoncelait à plusieurs pieds de haut. Cet

orage aura surpris le comte, ses crampes l'auront saisi, lui auront coupé la respiration et fait perdre connaissance; bref, quand nous arrivâmes enfin au sommet... il n'y était pas. »

« Les larmes lui étouffèrent la voix; la bonne dit à son tour :

« Quelles angoisses pour nous ! Pas la moindre trace du comte, et une tempête si violente qu'on ne savait ni où le chercher ni comment s'y prendre. Pendant qu'on réunissait des hommes pourvus d'échelles, de bâtons, de pelles et de cordes pour fouiller les précipices qui bordent le chemin, la nuit était venue, et on ne trouva le comte que ce matin, couvert d'une neige épaisse, raide et inanimée... comme le voila.

« Et alors, reprit François, nous l'avons transporté auprès de vous, M^{me} la marquise, car c'était là, à vrai dire, tout ce qu'il voulait et ce qui fut cause de sa mort.

« Si j'étais partie quand j'en avais l'intention, si je ne m'étais pas laissé retenir par Achille, dit Berthe en se tordant les mains, Cyrille m'eût peut-être trouvée à Vaux; il vivrait encore, et il serait heureux maintenant.

« Mais le voila dans la gloire éternelle, répondit pieusement François. Son âme a dû s'envoler tout droit au Ciel. *Requiescat in pace !*

Berthe passa la nuit près du lit de la petite orpheline, profondément endormie. Le matin, Eugénie et son mari arrivèrent consternés de la terrible catastrophe. Berthe leur apprit toute la vérité en peu de mots. Le corps de Cyrille fut exposé en chapelle ardente dans la cathédrale, puis François et Michel le remmenèrent en France pour être déposé dans le caveau